

Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Demande d'autorisation de pêche de loisir du thon rouge (Formulaire 15100*12)

Accéder au Formulaire – Cerfa 15100*12

Le formulaire est à adresser à la direction interrégionale de la mer.

L'adresse est indiquée à la dernière page du formulaire.

La démarche est aussi possible par téléprocédure via l'application TELESISAAP.

